



Convocation pour les nécessités d'une enquête judiciaire

Par **Pierre stecher**, le **05/04/2010** à **16:27**

Bonjour,

Dimanche 4 avril je me suis fait contrôler dans Villeurbanne devant un concert. J'étais en possession de cannabis (3,6 grammes). Les policiers m'ont donc amené au commissariat du coin. Ils m'ont donc fiché, sauf qu'on était dimanche et la personne qui s'occupait des empreintes digitales n'était pas présente.

Ils m'ont donc fait une convocation pour mercredi mais le problème c'est que j'habite à Aurec sur Loire, en Haute-Loire et c'est à plus de 120 kilomètres de chez moi. Je n'ai aucun moyen de transport.

Est-il possible de me rendre dans la gendarmerie de ma ville ou même d'aller dans un commissariat à proximité, pour faire mes empreintes ?

Merci de m'aider.

Par **Tisuisse**, le **05/04/2010** à **18:02**

Bonjour,

Le mieux serait de téléphoner au commissariat qui a effectué les premières constatations mais je crains qu'ils ne vous demandent de vous déplacer. Enfin, tenter de négocier.

Par **Pierre stecher**, le **05/04/2010** à **18:47**

dacor j'esseayerai de negocier